ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

CALENDRIER DE TRAITEMENT DES DOSSIERS MDPH

1/ DÉLAIS

Délais possibles entre					
	Equipe éducative	Equipe de suivi	Equipe p	luridisciplinaire	CDA
	♦ De 2 à 4,5 m	mois 🕩			
		₩	De 1 à 2 mois	>	
				⇔ De 1 à 1,5 mois	1
Délai total pour					
un nouveau dossier	₩	De 4	à 8 mois	£	
un dossier connu		♠	D	e 2 à 3,5 mois	∌

2/ Principes généraux

→ Travailler dans la logique du dossier cohérent et complet =

Demande principale (ex.: orientation) + demandes liées (ex. SESSAD; transport; AVS, etc.) transmises ensemble

→ Que tous les acteurs soient de la plus grande vigilance quant au respect des délais

3/ CALENDRIER

Type de demande dans le cadre du PPS	Travaillé en équipe éducative et/ou de suivi	Notifié par la CDA	
Situations sans solution (en attente de place)	Dès la rentrée	D'octobre à décembre	
Réorientation ou fin / sortie de dispositif (clis, UPI, EMS, etc.)	Avant Noël	De janvier à mars	
Premières orientations vers scolarisation en Clis et UPI admission en établissement	Au cours du 1 ^{er} trimestre de l'année scolaire	En mars et avril	
• prise en charge service de soin			
avec mesures complémentaires • MPA • AVS	Toute l'annéeDe septembre à fin février	2 fois par trimestre minimumAvant mi juin	
• MPE	• Au plus tard 3 semaines avant inscription à l'examen	après avis médecin EN de la MDPH	
Prolongation • scolarisation en Clis et UPI • admission en établissement • prise en charge service de soin	En janvier et février	Avant fin mai	
Renouvellement • demande AVS • AEEH (et complément) Affectations	 Fin mars 3 mois avant échéance 	Avant mi juin à échéance ⇔ en Clis et UPI: avant mi juin	